

Ville de Béthune



MOBILITÉ

Déconfinement : les règles dans les transports en commun

Depuis le 11 mai, les habitants de Béthune sont déconfinés. Ils peuvent désormais utiliser les transports en commun. Cependant, des règles sanitaires restent de vigueur.

Publié le 11 mai 2020

Depuis le 11 mai, le confinement strict des Béthunois est levé. Ils peuvent donc effectuer les déplacements qu'ils souhaitent dans la limite de 100 km autour de leur domicile. Néanmoins, pour les usagers des transports en commun, des règles sanitaires restent de vigueur.

Dans les trains

Pour ceux qui souhaitent prendre le train, voici les dernières informations de la SNCF :

- > Le port du masque est obligatoire pour monter à bord des trains (à partir de 11 ans)
- > Pour monter dans certains TER (dont le train Béthune-Lille), il faut se munir d'un coupon (gratuit) en plus de son titre de transport. Les coupons sont délivrés sur l'application OUI - SNCF ou encore sur le site internet des TER des Hauts-de-France.

Dans les bus

Dans le cadre du déconfinement, Tadao a réadapté son offre de services et les règles à bord des bus :

- > Le port du masque est obligatoire à bord des bus et des Bulles (à partir de 11 ans)
- > Pour répondre aux besoins du déconfinement, le trafic des bus a été augmenté. Il atteint 65 % de l'offre normale (il était à 30 % pendant le confinement). Soit une Bulle toutes les 15 minutes pour la ligne 2 et toutes les 30 minutes pour la ligne 4. Sur les lignes 10 et 12, on compte un bus toutes les 30 minutes. Sur les autres lignes, l'activité est maintenue.
- > Afin de respecter les gestes-barrières, seul 1 siège sur 2 pourra être occupé. Un marquage au sol est également tracé pour aider à respecter les règles de distanciation sociale dans les grands lieux d'échanges (Gare de Béthune, la Rotonde, Clemenceau et Mont-Liébaud).
- > Les bus sont désinfectés une fois par jour.
- > Aucun ticket ne peut être vendu à bord. Pour acheter un ticket, il faut recourir à l'application et au paiement par cartes bancaires sur les bornes Presto ou sur le site internet. La boutique Tadao rouvre ses portes le 13 mai.



Un service de transport à la demande

Tadao propose deux systèmes de transport à la demande. Pour ces deux services, il est impératif d'effectuer une réservation par téléphone 0800 800 964 ou sur le site tadao.fr.

Le service Allobus

Ce service permet aux habitants des communes situées au nord de Béthune (Essars, Locon, La Couture...) de se rendre dans le centre-ville de Béthune.

La capacité d'accueil des navettes a été divisée par 2, passant de 8 à 4 personnes.

Le port du masque est obligatoire dans le véhicule, qui est désinfecté de façon quotidienne.

Le service Chrono pro

Il s'agit d'un mini bus qui permet de se rendre de la gare de Béthune au parc d'activités Washington. La capacité d'accueil de ce véhicule a été divisée par 2, passant de 20 à 10 passagers.

Le port du masque y est obligatoire.

BÉTHUNE
SMART CITY

MAIRIE DE BÉTHUNE
Hôtel de Ville
6 Place du 4 septembre
62407 Béthune cedex

Centre Administratif Victor Hugo
Rue de Schwerte
62400 Béthune

HORAIRES :
Hôtel de Ville
Lun : 9h > 19h30 (plage horaire élargie)
Mar - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h

Centre Administratif Victor Hugo
Lun - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h
Jeu : 9h > 19h30 (plage horaire élargie)

Tél. : 0321630000
Fax :
mairie@ville-bethune.fr